

N°24-AH

Arrêté fixant la liste d'aptitude du concours d'accès au grade d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) principal de 2^{ème} classe – Session 2023

Madame la Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Garonne (CDG31),

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu le décret n°2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 92-850 du 28 août 1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles,

Vu le décret n° 2010-1068 du 8 septembre 2010 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe,

Vu l'arrêté n° 23-BH du 16 février 2023 portant ouverture du concours d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) principal de 2^{ème} classe - Session 2023,

Vu le procès-verbal n C24B du jury d'admission en date du 29 janvier 2024 fixant la liste des candidats déclarés admis au concours d'ATSEM principal de 2^{ème} classe – Session 2023,

Arrête

Article 1 : Etablissement de la liste d'aptitude

La liste d'aptitude du concours pour l'accès au grade d'ATSEM principal de 2^{ème} classe, au titre de la session 2023, organisé par le CDG31, comprend de droit tous les lauréats du concours en conformité avec le procès-verbal du jury visé ci-dessus, après déduction des lauréats ayant fait le choix d'une inscription sur une autre liste d'aptitude.

Cette liste d'aptitude est annexée au présent arrêté. Elle comprend 150 lauréats.

Article 2 : Date d'effet de la liste d'aptitude

La présente liste prend effet au 15 février 2024.

Article 3 : Portée et durée de la liste d'aptitude

L'inscription sur la présente liste d'aptitude est d'une validité nationale et permet aux lauréats d'être recrutés en qualité de fonctionnaire territorial.

Cette inscription est valable pour deux années et peut être renouvelée au maximum à deux reprises pour une durée d'un an, à la demande du lauréat. Ce dernier devra impérativement en avoir formulé la demande correspondante au moins 1 mois avant chaque date anniversaire de la date d'effet de la liste.

Toutefois, à l'issue des quatre années, si aucun concours pour l'accès au même grade dans le même cadre d'emplois n'a été organisé par le CDG31 de manière directe ou par conventionnement avec un autre centre de gestion, l'inscription reste valable.

Tout lauréat est radié de la liste d'aptitude dans les cas suivants :

- dès sa nomination en qualité de stagiaire ou en cas de dispense de stage, en qualité de titulaire ;
- s'il n'a pas fait connaître dans les délais réglementaires son intention d'y être réinscrit ;
- s'il a refusé deux offres effectives d'emploi notifiées par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 4 : Suspension du décompte du temps d'inscription

Le décompte du temps d'inscription peut être suspendu pendant la durée des congés parental, de maternité, d'adoption, de présence parentale et de solidarité familiale, ainsi que d'un congé longue durée ou de celle de l'accomplissement des obligations du service national et de celle du mandat des élus locaux ou de recrutement en qualité d'agent contractuel sur un emploi permanent (article L332-13 du Code général de la fonction publique). Le décompte de cette période de quatre ans est également suspendu pour la personne qui a conclu un engagement de service civique prévu à l'article L. 120-1 du code du service national jusqu'à la fin de cet engagement.

Il appartient au lauréat d'informer en conséquence le CDG31 pour se prévaloir d'une telle suspension, en fournissant un justificatif correspondant attestant de la période concernée.

Article 5 : Délivrance de l'attestation d'inscription sur liste d'aptitude

Tout employeur territorial souhaitant nommer un lauréat doit préalablement solliciter une attestation d'inscription sur la liste d'aptitude auprès du pôle Recrutement/Concours du CDG31 par courrier, par fax (05 62 26 09 39) ou par mèl (concours@cdg31.fr).

Article 6 : Rôle des employeurs territoriaux dans la mise à jour de la liste d'aptitude

Tout employeur public territorial se doit d'informer le pôle Recrutement/Concours du CDG31 par courrier ou par mèl (concours@cdg31.fr) dans les cas suivants :

- nomination d'un lauréat de la liste, en transmettant l'arrêté de nomination en qualité de stagiaire ou, en cas de dispense de stage, en qualité de titulaire ;
- refus formulé par un lauréat, à une offre effective d'emploi notifiée à son endroit par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 7 : Exécution de l'arrêté

Le Directeur Général des Services du CDG31 est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 8 : Voies de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse, sis 68 rue Raymond IV BP 7007 31068 TOULOUSE Cedex 07 (Tel. : 05 62 73 57 57 - Fax : 05 62 73 57 40 - greffe.ta-toulouse@juradm.fr) soit par courrier postal, soit par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>, dans le délai de deux mois à compter de la date de sa publication.

Article 9 : Publicité

Le présent arrêté est transmis à la Préfecture de la Haute-Garonne au titre du contrôle de la légalité.

La liste des lauréats est publiée sur le site Internet du CDG31 (www.cdg31.fr).

Elle est transmise à l'ensemble des centres de gestion et mise à la disposition des employeurs publics territoriaux de la Haute Garonne.

La Présidente,



Sabine GEIL-GOMEZ

**Concours d'accès au grade d'ATSEM principal de 2^{ème} classe
Session 2023**

Annexe de l'arrêté n°24-AH

Liste d'aptitude

Nom - Prénom	Nom patronymique
ABDELKADER Farida	LEMAIOUI
ALBOUY Sylvie	BENAZET
ALHAMA Julie	
ALVAREZ Chloé	
AMIAN Adeline	AKICHI
AUBRION Emilie	
AUDOUY Valerie	MARTIN
BARBIÉ Coralie	
BAVENCOVE Romane	
BELHOMME Luc	
BELLOC Stephanie	DIEPOIX
BENABELLAZIZ Nadia	ABDELDJEBBAR
BENCHIEK Sarah	STANSFIELD
BERGAMO Emma	
BERNARD Perrine	DUFLOS
BERTHOUMIEUX Laura	
BESSE Cynthia	MAZZONETTO
BINOT Marine	
BIOULET Stéphanie	RIVET
BLANC Rose	
BLAZQUEZ Tracy	
BOUDJEDRA Amandine	
BOULARD Julie	
BOURGEADE Marielle	
CABAL Julie	
CABANEL Julie	LATORRE
CABANES Alexia	
CALMET Marine	
CARBONELL Claudine	KURGOUALE
CARBONNE Sylvie	LAGARDE
CASTRO Melina	
CAUMONT Prescilia	ALEXANDRE
CAUQUIL Aurélie	
CHAMBRELIN Alice	
CHARRASSE Pamela Aurélie	CHARRASSE

Nom - Prénom	Nom patronymique
CHASTELLAIN Julie	CHASTELLAIN
CLUZEAU Armande	ETSIO
COMBES Sandrine	MOUYSSET
COQUOZ Jennifer	
CORREIA Mélanie	
CORTES Karine	
DA SILVA DE MACEDO Fatima	EL JAHIL
DAMESIN Coralie	
DARGASSIES Emilie	
DARGENT Aurélie	
DELMAS Léa	
DELVALLET Anicee	
DENTE Emilie	
DOPPAGNE Fanny	
DUFOUR Eléonore	DUFOUR
DUPRAT Celine	MARECHAL
EL GHADDIOUI Noura	AZOUUGGAGH
ESPIE Carole	ESPIE
FAUROUX Clarisse	
FERNANDA RAMOS BLANC Domingas	FERNANDA RAMOS
FERNANDEZ Jessica	
FERNANDEZ Maely Nicole Carmen	FERNANDEZ
FERRARETTO Graziella	
FILLIATRE Ingrid	
FLAMAND Anne	FLAMAND
FLORES Alexia	
FORT-CROS Elodie	FORT-CROS
GARDELLE Karine	DAGOT
GARROS Marie Edith	HUBERT
GASPERMENT Emilie	CATALAN
GOMES Anaëlle	
GRELET Bérangère	AUROUX
GROSJEAN Audrey	GROSJEAN-PéRé
GUERIN Emmanuelle	
GUTIERES Audrey	
HIRON Noëlie	HIRON
HOARAU Marie-Noëlle	
ISSOUF Tania	
KAJKO Angelique	INES
KOUAMÉ Agnès	KWAPISZ
LACOURTABLAISE Marie-Laure	
LAFONT Laurine	MAZARD
LAJOUS Stéphanie	
LAMY Doriane	
LANDOU Sophie	

Nom - Prénom	Nom patronymique
LANGUILLE Marie-Claire	GUY
LARCHEVEQUE Isabelle	
LAURAS Amélie	
LECLERCQ Aline	
LECLERCQ Annaick	
LEGRAND Alexandra	
LIGNON Amandine	BERNAL
LIMBOURG Cassandra	
LOISEAU Marion	VIDAL
LOMPECH Veronique	CHANABÉ
LOZANO Nadege	PELLIGRA
MACHADO Laetitia	
MADEIRO Pauline	
MAIMI Patricia	MAIMI
MAITUKU Marjorie	PETITJEAN
MALMON-DESQUINES Mélanie	RUBIO
MANAUD Valerie	
MARTINS FERREIRA Béatrice	MARTINS FERREIRA
MATHIEU Alexandra	
MAZET Laura	
MEGLOUB GHOUJDAMI Naima	OUKEMMOU
MENAGER Katia	LEGINY
MORELL Mylène	
MORENO COLLANTES Marina	
MOUCHAIN Alexandra	
NONIRIT Lisa	
OLIVIER Marion	
ORTALO Manon	
OURGAUD Maud	TARDIVEL
PEPIN Marion	
PERRAULT Florence	
PETER Jenny	
PETIT Florence	
PHILIBERT Audrey	
PINEL Alexandra	FARFOUILLO
PINNA Marie-Christine	ALVES
PINZA-SALVAN Aurélie	AVERSENQ
PORTES Emilie	
POULAIN Ligia	
PREVOST Delphine	
RACCAT Sophie	
RANTRUA Audrey	ASSET
RAUZY Aurélie	
RAVENT Stéphanie	
REGA Stéphanie	GARCIA

Nom - Prénom	Nom patronymique
RIGAUD Cecilie	
ROTGE Fabienne	
ROY Elisa	
RUYSCHAERT Marion	TREILHOU
SAID Hafidat	ABDALLAH AHMED
SALES Valérie	LABARTHE
SAMI Sabrina	SAMI
SANNIER Amélie	
SBAI Ihssane	SBAI
SCATTOLINI Mylène	THIBAULT
SICRE Anais	
SIMONATO Veronique	
SIRVENT Laëtitia	
SOYRIS Fanny	
THILLIEZ Pauline	
THOMAS Edeline	THOMAS
TISSEYRE Laure	
TORRESAN Christine	
VERDOUX Sarah	
VIGNANDO Christelle	
VILLETTTE Justine	
VORILLION Emeline	
YOUSFI Manon	
ZAITTER Mallaurie	
ZERBIB Angelique	

Liste arrêtée à 150 lauréats.